

Interpellation urgente – Crèche EVA Fermeture de la Crèche de l'EVAM : que peut faire Lausanne pour permettre un accueil favorable à l'intégration des familles et des enfants dépendants de l'asile ?

En septembre dernier, le SSP Vaud s'alarmait de l'annonce de la fermeture de la crèche de l'EVAM « Petit Monde » à la Route de Chavannes 37, à quelques semaines de son ouverture planifiée, impliquant le licenciement du personnel, ainsi que des familles laissées sans solution.

Selon leur communication du 21.10.2025, 40 familles perdent leur perspective d'un accueil, dont 15 accueillies jusqu'à présent. Le SSP indique que « *plusieurs d'entre elles, bénéficiaires de l'EVAM, sont engagées dans un parcours d'insertion professionnelle (stage, formation ou emploi). Le retrait du projet les place devant le fait accompli, les empêchant de travailler, de s'intégrer et, paradoxalement, de réduire leur dépendance à l'aide publique.* » Quant au personnel, il a été informé dans la précipitation, sans perspective ni accompagnement. Des femmes investies, qualifiées et engagées, ayant quitté leur emploi précédent pour ce projet, se retrouvent aujourd'hui sans poste. L'irrespect institutionnel dont elles font l'objet est indigne d'un employeur public ». Le SSP Vaud a officiellement remis un courrier de protestation au Conseil d'Etat le 3 novembre.

Le SSP Vaud questionne également le calendrier de l'opération et sa logique économique : Alors que des préoccupations financières sont mises en avant par l'EVAM et le Canton, des financements cantonaux et fédéraux sous forme d'aide au démarrage disparaissent si la structure n'ouvre pas. Selon un article du Blick du 6 novembre, entre 1.2 et 2 millions ont déjà été investis dans ce projet, lancé en 2022.

Si cet événement paraît relever des autorités cantonales, Lausanne se trouve aussi mis en cause. Selon l'article du Blick : *« Le DEIEP apprend que le Service de la petite enfance (SPE) de la Ville de Lausanne a refusé de financer, via le Réseau-L, la moitié des places prévues, soit celles destinées à des enfants hors EVAM. Raison invoquée: la localisation du futur centre, jugée trop éloignée du centre-ville, ne permettait pas, selon le SPE, de garantir un taux d'occupation suffisant.*

« Quand le refus du Réseau-L a-t-il été formulé? Le flou persiste. Le DEIEP renvoie la balle à l'EVAM, qui évoque « des échanges tout au long de l'élaboration du projet », sans indiquer à quel moment la décision est intervenue ».

Comme le relève le député Hadrien Buclin, dans cette fermeture, *« les coupes budgétaires touchent particulièrement les populations vulnérables »*. Nous nous demandons d'autant plus quelle est l'implication de la Ville, pour assurer le même service aux familles vulnérables qu'au plus aisées, et pour permettre un accueil de jour adapté aux familles relevant de l'EVAM.

En conséquence, nous posons les questions suivantes :

1. Est-il exact que la Ville de Lausanne a refusé de s'impliquer dans le projet de crèche de l'EVAM de la Route de Chavannes 37 ? Le cas échéant, quand l'a-t-elle communiqué et comment le motive-t-elle ?
2. La Ville estime-t-elle qu'il est de sa responsabilité de favoriser l'intégration des enfants et des familles relevant du domaine de l'asile, et que l'accueil de jour constitue un moteur important dans ce sens ?
3. Le cas échéant, comment assume-t-elle sa responsabilité ?
4. Quand est-ce que la Ville a appris la non-ouverture de la crèche de l'EVAM ?
5. La Ville a-t-elle depuis lors entrepris des démarches pour permettre à la crèche d'ouvrir, ou aux moins pour trouver une solution pour toutes les familles et le personnel ?

Lausanne, le 18.11.2025

Pour le groupe ensemble-à-gauche, Léonie Kovaliv



Agella Sidovako









